

# QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

---

## **Dérives des plateformes de téléconsultation médicale**

Mme Christelle Petex attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les dérives inquiétantes observées dans le cadre des consultations médicales en ligne via certaines plateformes privées, et notamment sur le site "FEELI".

En effet, plusieurs signalements font état de prescriptions délivrées sans examen médical approprié, permettant à des patients vulnérables d'obtenir des médicaments potentiellement dangereux sans une évaluation clinique adéquate. C'est notamment le témoignage que j'ai eu, d'un jeune homme de 24 ans, souffrant de graves problèmes d'addiction, qui a pu se procurer, en juin dernier, via le site FEELI, une ordonnance de médicaments dangereux pour lui, suite à une simple consultation en ligne. Lors de cette consultation, ni le patient ni le praticien ne se sont vus, et aucune véritable évaluation médicale n'a été réalisée.

Ce système, développé dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 pour pallier le manque de médecins, est aujourd'hui détourné de sa vocation première, mettant en danger des patients déjà fragilisés. De surcroît, bien que la téléconsultation n'ait pas été remboursée, les médicaments prescrits, eux, l'ont été par la Sécurité sociale, ce qui pose la question de l'usage abusif de ce dispositif.

En mars 2023, l'Ordre national des médecins a d'ailleurs publié une mise en garde à l'encontre des médecins travaillant pour cette plateforme, dénonçant des pratiques douteuses. Cette situation préoccupante semble être en augmentation et montre clairement les limites de la régulation actuelle des téléconsultations en ligne.

Aussi, elle demande à Madame la Ministre quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour encadrer plus strictement les plateformes de téléconsultation, afin de protéger les patients les plus vulnérables et d'éviter que de telles dérives ne se reproduisent.

c.henry63@orange.fr